

(KBA 150587)
PRESIDENCE DU COMITE CENTRAL
DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail : Démocratie : Paix

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

CABINET DU CHEF DE L'ETAT

CABINET MILITAIRE

C H A N C E L L E R I E

DECRET N° 87/300 du IC/06/87,
portant Rectificatif au Décret n° 87/142
du 25 Avril 1987 portant élévation, nomi-
nation à titre exceptionnel et nomination
à titre normal dans l'Ordre du Mérite Con-
golais.

~~LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL~~
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CHEF DU GOUVERNEMENT

GRAND MAITRE DES ORDRES NATIONAUX

- VU - la Constitution du 8 Juillet 1979 de la République Populaire du Congo
- VU - la Loi 078/84 du 7 Décembre 1984, portant ratification de l'Ordonnance 019/84 du 28 Août 1984, portant modification de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979
- VU - le Décret 85/903 du 6 Août 1986, désignant le Président de la République en qualité de Grand Maître des Ordres Nationaux et fixant les modalités exceptionnelles d'attributions de la Dignité de Grand Croix
- VU - le Décret 85/899 du 6 Août 1986, portant réorganisation de l'Ordre du Mérite Congolais ;
- VU - le Décret 86/305 du 5 Août 1986 modifiant le Décret 80/205 du 28 Juillet 1980, fixant les modalités d'attributions des décorations des Ordres du Mérite Congolais, Dévouement Congolais et de la Médaille d'Honneur
- VU - le Décret 86/386 du 6 Août 1986, portant règlement de remise et du port des décorations des différents Ordres Nationaux ;

Le Conseil des Ministres entendu.

D E C R E T E

Article 1er. Au lieu de :

- Article 2 : Sont nommés à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Congolais.

Au grade de Commandeur

M. BOUKOULOU (Benjamin), Ambassadeur de la République Populaire du Congo en Ethiopie.

- Article 3 : Sont nommés à titre normal dans l'Ordre du Mérite Congolais.

Au grade de Chevalier

M. BOUSSOUKOU BOURBA (Damien) Ministre de l'Enseignement Fondamental et de l'Alphabétisation.

- BOUROUYI (André), Conseiller à la Présidence de la République.
- NOKOKO-MAKONGOLO Emile ;
- YOCKA (Octave), C. S. C. Fesytralime.
- KOUADZOUAMOU Chef de Division à la B.N.D.C.
- LEMOUELET (Eric), Région Cuvette

.../...

Article 2 : Lire :

Au grade de Commandeur

Mr. BOUNKOULOU (Benjamin) , Ambassadeur de la République Populaire du Congo en Ethiopie.

Au grade de Chevalier

MM. BOUSSOUKOU-BOUMBA (Pierre Damien) , Ministre de l'Enseignement Fondamental et de l'Alphabétisation.
- BOUHOYI (Hilaire) , Conseiller à la Présidence de la République.
- MOKOKO-WONGOLO ,
- KOUADZOU MOU (Gabriel) , Chef de Division à la B.N.D.C.
- YOKA (Octave) , C. S. C. Fesytralime.
- LEMOUELE (Eric) , Région de la Cuvette
LE RESTE SANS CHANGEMENT.

Fait à Brazzaville, le 10 Juin 1987

Par le Président du Comité Central du Parti Congolais du Travail, Président de la République, Chef du Gouvernement

Colonel Denis SASSOU-NGUESSO.-

GRAND MAITRE DES ORDRES NATIONAUX

Vu pour l'exécution,

Le Chancelier des Ordres Nationaux,

Colonel Victor TSIKA-KABALA.-